



Site Internet : <http://www.unionmusicale-stprve.fr/>
Mail : association@unionmusicale-stprve.fr
Téléphone : 02 38 56 39 10

Fiche d'inscription

Année 2009 – 2010

Enfant

Nom : Prénom : Date de naissance :
Adresse :
Code postal – Ville :
Téléphone : Portable : Mail :
L'enfant vit chez : ses parents son père sa mère

Parents

Père

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Tél. :

Mère

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Tél. :

Inscription au niveau

Formation musicale : (indiquer le niveau)
1^{er} instrument pratiqué : (indiquer l'instrument et le niveau)
2^e instrument pratiqué : (indiquer l'instrument et le niveau)

Chorale

Orchestre Junior

Harmonie

Instrument

L'élève pratique sur un instrument : personnel de location

Lors d'une location, l'élève ne peut disposer de l'instrument que si le responsable légal a rempli le **contrat de location** et **règle régulièrement la somme de 45 € par trimestre**.

L'instrument remis en location à l'élève aura été **révisé** (avec bon de révision garantissant le bon état). L'entretien sera alors à la charge du locataire durant la période d'utilisation et l'instrument sera rendu **révisé**, avec un nouveau bon de révision attestant de son passage chez un réparateur : l'Atelier des Vents – 66, Rue du Faubourg Saint Vincent – 45000 Orléans ou Le Da Capo – 49, Rue du Colombier 45000 – Orléans.

Tarifs des cours

Type de cours	Catégorie de l'élève	Tarif adulte			Tarif enfant			
		1/2 h	3/4 h	1 h	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant	4 ^e enfant
Éveil	hors commune	×			171	163	155	147
	plein tarif commune	×			107	99	91	83
Formation musicale	hors commune	×			182	174	166	158
	plein tarif commune	×			117	109	101	93
Formation instrumentale (sauf piano et guitare)	hors commune	334	×	×	240	232	224	216
	plein tarif commune	188	×	×	146	138	130	122
	réduction harmonie	164	211	257	125	117	109	101
Piano ou guitare seul(e)	hors commune	551	×	×	317	309	301	293
	plein tarif commune	369	×	×	227	219	211	203
Piano ou guitare (2 ^e instrument)	hors commune	312	×	×	240	232	224	216
	plein tarif commune	168	×	×	146	138	130	122
Chorale		×			90			
Frais de dossier		12						

Total : € débité en fois en

octobre	novembre	décembre
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Approbation des renseignements, tarifs et devoirs de l'élève

- Seuls les élèves dont l'inscription sera à jour (fiche de renseignement et adoption du règlement) seront acceptés en cours.
- Le coût de la scolarité dû pour l'année entière n'est en aucun cas remboursable.
- L'élève est tenu d'assister régulièrement à l'ensemble des activités de l'École de Musique.**
- S'il est sur les rangs de l'Orchestre Junior ou de l'Harmonie, il est également tenu de participer régulièrement aux répétitions et aux manifestations de l'un ou l'autre de ces orchestres.

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant

- déclare accepter les informations ci-dessus et avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École de Musique (distribué à l'inscription).
- autorise mon enfant à rentrer seul à la fin du cours.
- m'engage à être présent à la sortie du cours.

Fait à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, le

Signature

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Rappel : Vous pouvez consulter le panneau d'affichage dans le hall.

Merci de prévenir le professeur ou le directeur de l'école en cas d'absence de votre enfant.